

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONATE CAPITAL » en abrégé « K.C »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 826, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE CAPITAL » en abrégé «
K.C »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE TOUS TITRES OU VALEURS MOBILIERES, COTES OU NON COTES.
- GESTION DE PORTEFEUILLE EN VALEURS MOBILIERES OU GESTION DE PATRIMOINE.
- GESTION D'ACTIFS, CONSEILS ET INGENIERIE FINANCIERE
- TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 826, Ilot 11

Dirigeant(s) M KONATE DOTEMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11760 du 25/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76428/GTCA/RC/2023 du 25/10/2023

